



### ÉVALUATION DES HABILITÉS PRÉPARATOIRES À L'APPRENTISSAGE CHEZ LE JEUNE ENFANT

Les jeunes enfants se développent rapidement et traversent ainsi, fréquemment, des périodes incroyables de changement et de croissance sur les plans physique, cognitif, linguistique et social. Les enfants d'âge préscolaire, par exemple, semblent littéralement voler d'une étape-clé à l'autre. Il n'en reste pas moins que le rythme de croissance et de développement varie considérablement parmi les jeunes enfants.

De fait, en raison de ce fort degré de variabilité qui se manifeste dans la petite enfance et que l'on constate dans à peu près tous les environnements où évoluent des enfants du préscolaire et de la maternelle, il semblerait, du moins selon les chercheurs, qu'une intervention précoce puisse faire toute la différence en matière de développement. C'est pourquoi de nombreux spécialistes veulent réagir le plus tôt possible lorsqu'ils remarquent que certains enfants montrent des retards de développement ou ne répondent pas aux attentes normales de leur entourage. Lorsqu'un tel cas se présente, il faut procéder à une bonne évaluation de l'enfant afin de déterminer s'il tirera ou non profit d'une intervention et, dans l'affirmative, de déterminer le genre d'intervention.

De plus, il faut une évaluation personnelle complète qui tienne compte des indicateurs de risque et permette de déterminer les points à considérer et les services auxquels faire appel. Ce besoin est tout particulièrement important dans le cas d'enfants chez qui l'on soupçonne des troubles d'apprentissage et dont le profil indique, souvent, des écarts intracognitifs susceptibles de masquer les capacités globales.

Les enfants qui montrent des signes de retard de développement tireront profit d'une évaluation exhaustive effectuée par un spécialiste. L'évaluation devrait englober certains ou la totalité des éléments suivants :

*Des données de nature générale sur la famille, les premiers stades de développement, sa santé, les habiletés linguistiques, le degré d'alphabétisation et les antécédents d'apprentissage de l'enfant.* Un dossier du

déroulement des étapes-clés renseignera l'évaluateur sur le rythme d'apprentissage de l'enfant. Il faudra aussi préciser l'âge qu'avait l'enfant lorsque ses parents ou ses pédagogues ont remarqué pour la première fois la présence de « problèmes » apparents.

*L'audition et la vision.* Les retards de développement peuvent être influencés par certaines causes physiologiques. Ainsi, par exemple, une déficience auditive peut nuire à l'acquisition du langage, et une déficience visuelle peut amener l'enfant à des interprétations erronées et à des interactions fautives par rapport à son environnement.

*La perception, la mémoire, le langage et les aptitudes et capacités de raisonnement.* L'évaluation de ces éléments peut aider à faire la distinction entre les enfants dont le développement complet accuse un retard et ceux qui sont lents dans certains domaines mais qui, dans tous les autres, donnent un rendement aussi bon sinon meilleur que celui de la moyenne des enfants de leur âge.

*La compréhension auditive et l'expression orale.* En observant l'enfant dans ses activités de communication avec ses parents, ses pédagogues et ses camarades, on pourra évaluer sa capacité de comprendre des mots isolés, des phrases, des questions et de courts récits. L'enfant devrait être capable d'utiliser les mots qu'il a appris, d'exprimer des idées de façon structurée, de manipuler les sons qui composent les mots et de jouer avec les rimes, selon le cas. Les séances d'observation n'étant pas soumises aux mêmes contraintes qu'un test en bonne et due forme, elles révéleront plus largement ce que l'enfant sait et ce qu'il peut exprimer.

Ce domaine d'observation est d'une importance particulière puisque d'autres systèmes de symboles, tels ceux utilisés pour la lecture, l'écriture et les mathématiques, sont basés en très grande partie sur la langue orale.

*La reconnaissance et la manipulation des sons dans les mots, les noms des lettres et les noms des objets représentés par des images.* Ce sont là de bons indices que l'enfant saura lire tôt.

*Les mécanismes de l'écriture et le contenu des premiers écrits.* La façon dont l'enfant tient son crayon, les dessins qu'il fait, les orthographes qu'il invente et les messages fictifs qu'il compose peuvent suppléer les résultats des tests traditionnels plus contraignants.

*Les mathématiques.* Les outils d'évaluation mesurent la compétence verbale, visuelle et cognitive de l'enfant en fonction de la capacité de celui-ci à reconnaître les chiffres et à percevoir des caractéristiques quantitatives et qualitatives (plus, moins, plus gros, semblable, différent). D'autres renseignements recueillis de façon informelle peuvent aussi se révéler précieux.

*Le raisonnement.* La capacité de l'enfant à trier, grouper, classer des objets et des attributs, à résoudre des problèmes et à comprendre les rapports de cause à effet peut s'évaluer en fonction du rendement de l'enfant dans l'exécution de tâches diverses, et par une observation attentive.

*La sociabilité et l'autonomie, la communication non verbale.* Les enfants devraient se montrer capables, progressivement, de se nourrir et de mettre eux-mêmes certains vêtements, d'attacher leurs chaussures, de se boutonner, de choisir les vêtements qui conviennent à différentes activités et à diverses conditions

atmosphériques. L'enfant devrait apprendre à attendre son tour au fur et à mesure que ses jeux passent de la simple exploration sensorielle à une combinaison d'activités d'exploration et d'activités de représentation. Il peut être avantageux de surveiller l'enfant pendant qu'il exécute des tâches nécessitant un bon sens de l'observation et d'autres habiletés visuo-spatiales.

*L'attention.* Chez les jeunes enfants, on peut s'attendre à un manque de concentration et à une certaine hyperactivité; les élèves de la maternelle, en revanche, devraient acquérir la capacité de s'attacher à une tâche pendant une certaine période de temps. L'observation pourra servir à déceler des problèmes dans ce domaine.

*La maturation.* Les parents peuvent donner des renseignements sur la capacité de l'enfant à s'occuper de soi et des autres. Ces données, conjuguées à l'observation, permettront de déterminer le degré d'autonomie générale de l'enfant.

Enfin, des périodes de tests de diagnostic devraient révéler le rythme et le style d'apprentissage de l'enfant et aider à déterminer les formes d'enseignement qui lui conviennent le mieux, en permettant de recueillir des données précieuses sur son rendement à divers moments de son évolution et dans divers contextes.

### **Ressources**

« *Assessment During the Early Childhood Years* », par Doris Johnson, *LDA Newsbriefs* (États-Unis), numéro de janvier-février 1999, p. 12-20.

Extrait de *LDA-America FACT SHEET*, reproduit avec l'autorisation de l'organisme.

#### **FEUILLET D'INFORMATION**

*Évaluation des habiletés préparatoires à l'apprentissage chez le jeune enfant*

Troubles d'apprentissage-Association canadienne  
323 rue Chapel, pièce 200  
Ottawa, Ontario, Canada K1N 7Z2  
(613) 238-5721  
(613) 235-5391 (fax)  
courriel : [information@ldac-taac.ca](mailto:information@ldac-taac.ca)  
site web : [www.ldac-taac.ca](http://www.ldac-taac.ca)

Mars 2000

#### **DISTRIBUER PAR :**